

Emploi à temps très partiel : opportunité ou trappe à précarité ?

Vendredi 30 juin 2017 - Ethic Etapes Lac de Maine à ANGERS

Les acteurs de l'insertion par le logement et par l'emploi font aujourd'hui le constat qu'une partie des personnes ne bénéficient pas d'un accompagnement adapté :

- ⇒ Les publics qui ne relèvent pas ou plus d'un accompagnement en CHRS mais qui ne parviennent pas à entrer sur un dispositif d'Insertion par l'Activité Economique (IAE)
- ⇒ Les personnes qui sont dans une situation de précarité très forte, qui n'ont parfois pas d'hébergement, et peuvent se trouver dans une situation d'addictions.
- ⇒ Des personnes qui ont réalisé un parcours dans une structure d'insertion par l'activité économique, mais qui ont fini ce parcours sans solution. Ce public n'est pourtant pas en capacité d'intégrer le monde du travail tel qu'il se compose actuellement.

Dans ces trois configurations, la question de l'accès à l'emploi est centrale car elle peut être un levier d'inclusion.

Pouvons-nous faire le pari de proposer un emploi, tremplin ou pérenne, adapté à ces profils ? Nous avons pu constater que les structures qui les accueillent mettent souvent en place des contrats à temps très partiels. Sur quel(s) modèle(s) fonctionnent-elles ? Y a-t-il un risque de précarisation de ces salariés ? Ou contraire le contrat de travail est-il gage de stabilisation ?

- ⇒ Accueil café dès 9h
- ⇒ 9h30 : introduction de la journée

9h45-12h30 : A quelle(s) condition(s) est-il pertinent de proposer des emplois à temps très partiels ?

Au cours de la matinée, nous aborderons les thèmes suivants, sous forme de témoignages et tables rondes :

Table-ronde : du repérage du besoin au projet de structure

Intervenants : La R'ssource (102 Gambetta) et La Récupérette 44

- ⇒ Pourquoi avoir recours à des contrats à temps très partiels ?
- ⇒ Quel repérage et partage du besoin ?
- ⇒ Comment évaluer la capacité d'une personne à démarrer un emploi ?

Réflexion collective / participative :

Quels impacts de la mise en emploi sur les droits de la personne ? Quels effets de seuils sont possibles ?

Table-ronde : du projet à la réalisation et à l'organisation du dispositif

Intervenants : Marie-Annick Branchereau de Ménage Service Nantes et Antoine Ruel de Carton Plein 75

- ⇒ Est-il nécessaire de choisir un support d'activité spécifique ?
- ⇒ Comment conjuguer contrat à temps très partiel et organisation de la production ?
- ⇒ Faut-il un accompagnement spécifique ?
- ⇒ Quelles modalités de coordination sur le territoire avec les structures d'insertion sociale et professionnelle ?
- ⇒ Quel tremplin pour les salariés en emploi à très peu d'heures ?

14h-16h30 : Quels sont les modèles de développement choisis par les structures portant des emplois à temps très partiels ?

Ateliers tournants pour favoriser la prise de parole et l'interaction ! Vous pourrez faire les deux ateliers dans l'après-midi. Chaque atelier dure 45 minutes, entrecoupé d'un quart d'heure de pause / débat.

Atelier 1 : L'association Carton Plein, déménagement solidaire, écologique et à petit prix

Située à Paris, « Carton Plein » réalise des déménagements à vélo et collecte puis revend des cartons de déménagement. Elle bénéficie du « Dispositif premières heures » financé par le département de Paris, ce qui lui permet de proposer des contrats de travail d'une très faible durée, de 1h à 16h semaine. L'association accompagne ainsi des personnes en très grande précarité avec une organisation du travail souple qui s'adapte aux besoins et capacités des salariés.



Atelier 2 : « Job à la journée » une initiative vendéenne pour passer de l'urgence à l'insertion

Depuis 2014, l'action « Job à la journée » permet aux 18/25 ans hébergés par l'APSH de bénéficier d'un contrat de travail. L'objectif est de responsabiliser Cette action nécessite un travail de collaboration étroite entre structure d'insertion par le logement et par le travail. Les jeunes sont rapidement mis en situation d'emploi dans la structure d'insertion ESNOV pour un maximum de 20h. Le salaire est versé le lendemain de la journée de travail effectuée. Il permet notamment d'éviter le recours systématique aux aides d'urgence et de mettre en relation le jeune avec les structures d'accompagnement existantes.



Cette journée d'étude thématique s'adresse aux :

- Salariés, bénévoles et administrateurs d'associations d'insertion par l'activité économique, de l'hébergement-logement, du social et médico-social.
- Salariés en parcours et personnes accompagnées
- Partenaires institutionnels (Direccte, Conseils Départementaux, CCAS,....)
- Structures du domaine du handicap

Pour vous inscrire, suivez ce lien : <https://goo.gl/forms/VI1pkYXk0d4mJPBT2>

⇒ **Tarif : 30 euros par personne, repas inclus.**

Vous pouvez dès à présent envoyer un chèque à l'ordre du COORACE Pays de la Loire, 8 rue de Saint Domingue 44200 NANTES

⇒ **Lieu de rendez-vous :** Ethic Etapes Lac de Maine, 49 avenue du Lac de Maine 49000 ANGERS

⇒ **Pour toutes questions, merci de contacter :**

★ Aline CIRIANI : professionnalisation@cooracepdl.com / 06.77.64.66.58

★ Mélanie LEMBRE : melanie.lembre@fnars.org / 02.41.20.45.16